

Vœux 2020

Protéger les enfants, c'est aussi un métier, c'est le nôtre.

En 2020, protégeons encore plus les enfants. C'est un objectif à nous rappeler car il n'est pas si facile que ça à atteindre. Je ne peux m'empêcher de faire un lien avec le reportage de M6 du 19 janvier sur la protection de l'enfance. Je considère que le travail mené par vous tous, est de qualité. Mais, quelquefois, notre travail (je dis bien, notre travail car nous sommes tous concernés, c'est une organisation) ne permet pas de protéger les enfants.

Aussi, pour 2020, je souhaite que nous soyons encore plus vigilants à ne pas banaliser ce qui se passe au quotidien, quand nous ne sommes pas dans la protection et à en parler.

Compte tenu de l'évolution des troubles des enfants, un des objectifs de l'année est de vous proposer des formations pour vous permettre d'accompagner au mieux les enfants. Il s'agira aussi de signaler plus précisément nos difficultés à l'ASE.

Et n'oublions jamais que le comportement d'un enfant n'est pas l'enfant. L'attitude de l'enfant quand elle est inadaptée, violente ne doit pas être considérée comme un problème mais comme une réaction à un problème. Pour l'enfant, c'est une réponse à une situation qu'il ne sait pas résoudre, à une frustration affective ou à une surcharge émotionnelle... A nous de l'aider à gérer autrement ses émotions.

Même si ce n'est pas facile, dissociions l'enfant de ses comportements et consolons le lorsqu'il en a besoin.

Je compte sur vous et vous remercie pour le travail accompli auprès des enfants.

Anne Delahaye

Directrice générale